

**1/32° DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE "REGIONALE MASCULINE" 2021-22**  
(we du 15/16 janvier 2022)

**Informations importantes :**
**1/ Autorisation de jouer :**

- . Les joueurs de 15 et 16 ans (nés en 2006 et 2005) ne sont pas autorisés à participer à cette compétition même ceux autorisés en championnat. En cas de non-respect de cet alinéa, le match sera donné perdu par pénalité.
- . Le club peut aligner 14 joueurs sur la feuille de match, sans limitation de licences de type B, D ou E. En revanche, les licences de type C ne sont pas autorisées sur les feuilles de match des rencontres de coupe de France. Si un joueur titulaire d'une licence C participe à une rencontre, cette dernière sera automatiquement donnée perdue par pénalité.
- . Les clubs ne peuvent engager qu'une équipe formée des joueurs disputant habituellement l'épreuve officielle dans laquelle ils sont engagés (ne pas avoir évolué au niveau supérieur).

**2/ Convention :**

- . Les équipes sous convention peuvent évoluer en Coupe de France à la condition de ne faire jouer aucun joueur ayant évolué au moins une fois au niveau supérieur sous peine de match perdu par pénalité. Les équipes doivent s'assurer avant chaque rencontre que les joueurs soient bien répertoriés dans GESTHAND comme figurant officiellement sur la liste de la convention au jour du match. **ATTENTION** : Si un joueur d'une convention ressort « non enregistré » le jour du match, la rencontre sera déclarée perdue par pénalité pour l'équipe concernée.

**3/ Jours et horaires des matches :**

- . Samedi entre 18 h et 21 h, dimanche entre 14 h et 16 h. Les matches peuvent se dérouler en dehors de ces tranches horaires seulement si les deux clubs se sont entendus préalablement. Elles peuvent aussi se dérouler en semaine sous réserve d'un accord préalable du club adverse. Si accord pour jouer en semaine, procéder à une demande de report pour saisir le jour convenu.
- Si impossibilité de recevoir, la rencontre sera inversée. Si inversion, procéder à une demande d'inversion dans GESTHAND afin que le club adverse appose son avis.
- La Coupe de France reste prioritaire sur les autres compétitions, aucune demande de report ne sera acceptée par la Commission quel que soit le motif. Si un match de championnat ou autre compétition est programmé sur ce tour de coupe de France, il devra être reporté.

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
1	MEDOC HANDBALL	6033001	/	EYSINES HANDBALL CLUB	6033023
2	RUELLE MORNAC	6016019	/	US LALINDE HB	6024036
3	STADE MONTOIS	6040004	/	TARBES PYRENEES HANDBALL ©	6165018
4	HBC VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	6131014	/	HANDBALL CLUB L'ISLE JOURDAIN	6132002
5	UNION SUD MAYENNE* ©	6253053	/	ELAN SPORTIF REDONNAIS	5335017
6	LA VITREENNE	5335024	/	SM LA HAYE DU PUIITS	5950008
7	HBC SAUTRON	6244045	/	ES PLESCOP HB	5356015
8	BAIE D ARMOR HB PLERIN ST BRIEUC	5322047	/	ST RENAN GUILIERS ©	5329029
9	AVENIR CLUB ISSOLDUNOIS HANDBALL	5436002	/	EGLANTINE VIERZON HANDBALL	5418003
10	BIARD HBC	6086004	/	NIORT HB SOUCHEEN	6079001
11	UNION SPORTIVE ORLEANAISE DE HANDBALL	5445003	/	ESCALE ORLEANS	5445039
12	US DE JOUE LES TOURS HB	5437005	/	AAEEC PONTS DE CE	6249001
13	HANDBALL HERSIN COUPIGNY	5762016	/	A.C. SOISSONS HANDBALL	5702013
14	BEAUVAIS O.U.C	5760005	/	C.S. HONFLEUR HB	5914020
15	PEVELE HANDBALL CLUB	5759107	/	HBC HOUPLINES	5759034
16	BRAY HANDBALL	5976016	/	US LILLEBONNE HANDBALL ©	5976026
17	CHAVILLE HB	5892011	/	LEVALLOIS SC	5892036
18	TAISSY CHB	5651014	/	ENT. SAVINO CHAPELAIN / ROSIERES ST-JULIEN ©	5610029
19	HBC ROUMOIS	5927007	/	ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE	5878002
20	ASV CHATENAY-MALABRY	5892005	/	US PALAISEAU	5891028
21	VARANGEVILLE HCV	5654006	/	ASPTT BAR LE DUC HANDBALL	5655001
22	HB DOLLER/BURNHAUPT/GUEWENHEIM	5668118	/	CS LABAROCHE	5668022

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
23	FJEP SLIC CHEVILLON ©	5652005	/	ETAIN RAYON ARTISTIQUE SPORTIF STAINOIS	5655011
24	US WITTENHEIM/ENSISHEIM	5668049	/	DAMBACH LA VILLE	5667101
25	HBC RIOMOIS	5163011	/	HANDBALL OLYMPIQUE LE PUY CHADRAC	5143054
26	UODL HB	5169006	/	HANDBALL CLUB DE LYON	5169031
27	MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL	5126029	/	MEYLAN HANDBALL	5138021
28	HANDBALL BOURG	5101004	/	CREUSOT TORCY MONTCHANIN HB	5271030
29	SUD ACTION MARSEILLE	6313092	/	HANDBALL CLUB ARLESIEN	6313025
30	AS CANNES MANDELIEU	6306057	/	LA VALETTE HB ©	6383012
31	NARBONNE HANDBALL	6111006	/	OLYMPIQUE CLUB SORGUAIS	6384012

© Convention